

Digitalisation et décarbonation du transport ferroviaire

Objectifs de l'aide

- + Identifier des projets de recherche & développement portés par des acteurs de recherche et d'innovation de la filière ferroviaire ainsi que par des collectivités locales
- + Accélérer la mise sur le marché de technologies, de services et/ou solutions ambitieuses, intégrant des innovations de rupture, durables en matière de mobilité.

Caractéristiques et thématiques	<ul style="list-style-type: none"> > Dispositif s'inscrivant dans le PIA4 > 3 thématiques - <ul style="list-style-type: none"> > 1) Trains légers pour la desserte fine des territoires > 2) Réseau ferroviaire digitalisé 4.0 / ERTMS Niveau 3 > 3) Autonomisation du fret ferroviaire > Projet de R&D porté par une entreprise (seule ou en consortium) ou une collectivité
Bénéficiaires	> Tout type d'entités (entreprises, collectivités, organismes de recherche, etc.)
Type de Financement	> Mix de subvention et d'avance remboursable dont les proportions peuvent varier en fonction de la maturité du projet
Taux d'aides	<ul style="list-style-type: none"> > Les modalités de financement dépendront du guichet de financement retenu > 25% à 80% des dépenses RDI en fonction de la catégorie de l'entreprise bénéficiaire, de la typologie des travaux (RI ou DE) et du caractère collaboratif ou non des projets
Budget minimum	<ul style="list-style-type: none"> > 4 M€ pour tout projet individuel porté par une GE ou par un consortium > 2 M€ pour tout projet porté par une PME/ETI
Durée du projet	> Non précisé
Date de soumission des dossiers	> Le 30/11/2021, avec un relevé intermédiaire le 24/09/2021

Pourquoi choisir ce dispositif ?

- + Innover avec le soutien d'entreprises du secteur ferroviaire
- + Contribuer à l'amélioration de la compétitivité française de la filière
- + Faire référencer votre projet de R&D par les financeurs publics

